

Nom de l'UE : **Anglais médical (janvier 2016 et avril 2016)**

Nom du/des responsables : Dr Pascaline Faure

Adresses électroniques du/des responsables : pascalinefaure@orange.fr

- Nombre d'étudiants que vous souhaitez accueillir :
 - nombre optimum : 16
 - nombre maximum : 18
 - nombre minimum : 10

- Nombre d'étudiants extérieurs (internes, étudiants en médecine dans d'autres facultés...) que vous acceptez d'accueillir en plus de nos étudiants : 2

- **Objectifs pédagogiques de cette UE :**

La formation s'inscrit dans la politique spécifique de l'Université qui vise à donner aux étudiants en médecine les moyens de mener à bien une recherche documentaire, de se familiariser avec les différentes formes de communication médicale, de présenter un travail à l'oral, et d'être capables d'examiner un patient en langue anglaise. Il est également proposé une initiation à la recherche clinique et à l'éthique médicale.

Ecrit - Etre capable de :

- Comprendre le contenu d'un article médical et rédiger un travail de synthèse
- Commenter des données chiffrées
- Rédiger un case-report

Oral – Etre capable de :

- Faire une présentation orale d'un travail à partir d'une recherche documentaire
- Mener une consultation de base de l'accueil du patient jusqu'à la prescription

Interculturel :

- Découverte des systèmes de santé dans les principaux pays anglophones
- Initiation à la multiculturalité en soins



- Volume horaire d'enseignement en présentiel : **60h**

- Cet enseignement « en présentiel » est-il obligatoire (pénalisant en cas d'absence) : Obligatoire et pénalisant en cas d'absence.

- Type d'enseignement (stage en labo, initiation à la recherche, LCA ou autres) : Initiation à la recherche, ateliers et travail en petits groupes

- Modalités de contrôle des connaissances :
La note globale est obtenue de la façon suivante :
 - Une présentation orale de 20 minutes (comprenant une séance de questions-réponses) à partir d'une recherche documentaire sur un thème donné : 40%
 - Le résumé écrit structuré (250 mots) d'un article long paru dans une revue professionnelle : 20%
 - Le commentaire écrit de données chiffrées : 10%
 - Une consultation orale : 30%

Une moyenne générale de 10/20 est requise pour être admis.

L'examen a lieu durant l'UE.